



Omar Khadr refuse de participer à son procès

GUANTANAMO – Le jeune Canadien Omar Khadr a livré un discours fracassant devant le tribunal militaire de Guantanamo, lundi matin, annonçant qu'il allait boycotter son procès car il juge tout le processus «injuste» et qu'il est certain d'être condamné à la prison à vie de toute façon.

Vincent Larouche

larouchev@ruefrontenac.com

«Je boycotte la commission militaire, premièrement en raison de son injustice et de son iniquité», a-t-il dit en lisant une longue déclaration préparée d'avance.

Accusé de meurtre et d'actes de terrorisme à la suite de sa capture en Afghanistan lorsqu'il avait 15 ans, l'homme de 23 ans dit avoir perdu tout espoir d'être acquitté au cours de ses huit années de détention aux mains des Américains.

«Je vais avoir une sentence à vie de toute façon», dit-il. Selon lui, le tribunal militaire «a été constitué pour condamner les détenus», pas pour faire triompher la justice.

Offre d'entente refusée

Vêtu d'une longue tunique blanche et arborant une forte barbe, l'accusé a aussi affirmé que la poursuite lui avait fait une offre d'entente afin qu'il accepte de plaider coupable, et qu'il l'avait refusée.

Selon lui, on lui proposait en retour une peine de 30 ans dont il n'aurait que cinq ans à purger à Guantanamo et un nombre inconnu d'années à purger au Canada. Les détails de l'entente n'ont jamais été finalisés. «J'ai demandé pourquoi alors les 30 ans, et on m'a répondu que c'était pour faire bien paraître le gouverne-



Le centre de détention de Guantanamo. PHOTO RUEFRONTENAC.COM

ment des États-Unis.»

Omar Khadr assure qu'il n'est pas question pour lui de jouer ce jeu. «Je ne vais accepter aucune offre parce que cela donnerait une excuse au gouvernement des États-Unis pour m'avoir torturé et abusé lorsque j'étais un enfant», dit-il.

Dans une déclaration au sens incertain qui pourrait s'appliquer aussi bien à sa famille qu'aux différents gouvernements ainsi qu'aux combattants d'al-Qaïda qu'il aurait fréquentés en Afghanistan, il a dit qu'il refuse maintenant d'être utilisé par quiconque.

Des actes demandés par «les plus vieux»

«J'ai été utilisé trop de fois quand j'étais un enfant», dit-il, ajoutant qu'il paie aujourd'hui pour des actes qu'il n'avait pas le choix de commettre, actes que «les plus vieux» lui ont demandé de faire.

Conformément à son souhait de boycott, Omar Khadr confirme

aussi qu'il ne veut plus être représenté par des avocats, qu'il s'agisse de ses avocats civils ou des avocats militaires assignés à son dossier. «Personne ne parle en mon nom», a-t-il déclaré.

«Ce sera la même chose avec des avocats ou sans avocats, ce sera une sentence à vie», a-t-il laissé tomber, l'air résigné.

Même si le juge le force à être présent en cour pendant toute la durée du procès, il dit avoir l'intention de boycotter à sa manière. «Je pourrais être présent mais je ne participerai pas», dit-il.

Au sortir de la salle d'audience, l'avocat canadien Dennis Edney, qui agit comme conseiller pour la famille Khadr mais qui ne peut plaider en cour en vertu des règles des tribunaux militaires, a déploré l'état dans lequel se retrouve son client.

«C'est une tragédie que ce jeune homme qui a été abandonné et qui a perdu espoir», dit-il.

EN MANCHETTES

Nouvelles

Fécondation in vitro : ce sera gratuit

Le ministre de la Santé annoncera mardi que le gouvernement du Québec subventionnera dorénavant les traitements de procréation assistée pour les couples infertiles.

PAGE 2

Sports

L'attaquant Roberto Brown libéré par l'Impact

À trois jours de l'ouverture de la période des transferts, l'Impact de Montréal a libéré l'attaquant panaméen Roberto Brown.

PAGE 7



Sports | Pierre Durocher

Une finale du Mondial décevante

Ce fut un beau dimanche de télé pour les amateurs de sport. Trois événements m'intéressaient grandement: la finale de la Coupe du monde de soccer entre l'Espagne et les Pays-Bas, le match Alouettes-Eskimos et le Grand Prix d'Angleterre.

PAGE 8

Fécondation in vitro : ce sera gratuit

Le ministre de la Santé annoncera mardi que le gouvernement du Québec subventionnera dorénavant les traitements de procréation assistée pour les couples infertiles.

Jean-François Coderre et Valérie Dufour

ruefrontenac.com

Yves Bolduc a convoqué les médias demain matin à l'Hôpital Royal-Victoria. Selon nos informations, le système public paiera pour trois cycles de fécondation in vitro (FIV), avec un maximum d'un embryon à chaque cycle afin de limiter les risques de grossesse multiple. Il financera aussi d'autres techniques, comme l'utilisation de stimulants ovariens.

Cette annonce se fera en présence de l'animatrice et productrice Julie Snyder, qui a elle-même eu deux enfants en utilisant cette technique et qui fait du lobbying depuis plusieurs années pour que ce service soit ajouté au panier des traitements de santé gratuits. L'Association des couples infertiles du

Québec sera, elle aussi, présente aux côtés du ministre.

Pour le moment, les couples qui ne peuvent enfanter doivent payer de 11 000 à 15 000 \$ pour trois rondes de FIV, en plus du coût des médicaments et des examens médicaux qui vont avec. Comme la facture est salée, les cliniques privées implantent souvent plusieurs embryons en même temps dans l'utérus de leurs clientes, ce qui augmente grandement les risques de grossesse multiple.

Le Collège des médecins hésite

L'annonce laisse perplexe le Collège des médecins, qui s'inquiète de deux volets du nouveau programme. D'abord, le projet ne comprend aucun programme de suivi qui permettrait d'évaluer rétroactivement les effets des différentes techniques utilisées sur les bébés qui en découlent. «Il faut une surveillance de l'ensemble des techniques pour mettre sur pied un registre qui va nous permettre de voir ce que ça a donné comme bébés par la suite», a indiqué lundi à Rue Frontenac le Dr Yves Robert, secré-

taire du Collège.

Le Collège s'inquiète aussi de l'effet que ces nouvelles naissances auront sur les unités de néonatalogie, déjà débordées. Cet effet, déplore le Dr Robert, n'a pas été pris en compte dans les coûts du projet, qui cessent d'être comptabilisés au moment de l'accouchement.

Au début de juin, le Collège des médecins avait dénoncé l'empressement du gouvernement à faire entrer ce programme en fonction, malgré ses inquiétudes.

«Il y a une dérive politique, avait-il plaidé. On s'attarde plus aux

préoccupations de Julie Snyder (qui milite pour la gratuité de la fécondation depuis des années) qu'à celles du Collège des médecins, dont le rôle est de protéger les patients.»

Une étude de la firme torontoise Valore Consulting réalisée il y a quelques années pour le compte de l'Association canadienne de la sensibilisation à l'infertilité prétend que les soins prénataux occasionnés par les naissances multiples coûtent de 19 à 35 millions de dollars au système de santé public.

Ces coûts s'expliquent principalement par le fait que porter plusieurs fœtus en même temps augmente fortement les chances de naissances prématurées et de bébés à faible poids. Les traitements d'infertilité seraient à l'origine de 30 à 50 % des naissances de jumeaux et de près de 80 % des naissances de triplets. En 2009, le Québec a enregistré 88 600 naissances, dont 2 747 naissances multiples.



Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, va annoncer la gratuité des traitements de procréation assistée pour les couples infertiles. PHOTO D'ARCHIVES

Le brigadier-général Ménard accusé de conduite inappropriée

L'ex-commandant des troupes canadiennes en Afghanistan n'est pas au bout de ses peines. Le brigadier-général Daniel Ménard vient tout juste d'être accusé pour avoir entretenu une relation intime avec une subalterne pendant qu'il était en mission à l'étranger.

Valérie Dufour

veleried@ruefrontenac.com

Le Service national des enquêtes des Forces canadiennes a annoncé lundi que M. Ménard et le caporal-chef Bianka Langlois ont été mis en accusation pour conduite inappropriée. Les enquêteurs militaires avaient lancé une investigation en mai dernier «relativement à une in-

fraction entrant dans le champ d'application des directives des Forces canadiennes concernant la fraternisation et les relations personnelles».

Le haut gradé de 42 ans fait face à deux chefs d'accusation de conduite préjudiciable au bon ordre et à la discipline, à un chef d'entrave à la justice et à une accusation subsidiaire à celle d'en-

trave à la justice pendant qu'il était le commandant de la Force opérationnelle en Afghanistan.

Quant à Mme Langlois, elle doit répondre à une seule accusation, celle d'avoir eu une conduite préjudiciable au bon ordre et à la discipline.

Il y a quelques jours, le chef d'état-major de l'armée de terre, le lieutenant-général Andrew Leslie, a décidé de nommer un autre officier que Daniel Ménard pour commander les troupes présentes au Québec, poste qui lui avait été promis. Du même souffle, M. Leslie indiquait que les Forces canadiennes

avaient perdu confiance en lui.

Daniel Ménard avait assumé le commandement des troupes canadiennes en Afghanistan en novembre 2009 et il devait occuper ces fonctions pendant 10 mois avant de revenir au pays. Outre ces allégations de mauvaise conduite, l'officier avait défrayé la manchette à la fin du mois de mars pour avoir déchargé son arme d'assaut accidentellement à deux reprises à la base de Kandahar, événement qui a entraîné une cour martiale et pour lequel il a dû payer une amende de 3 500 \$.

GENIeau réclame 34 M\$ à la Ville de Montréal

Le consortium GENIeau réclame 34 M\$ à la Ville de Montréal comme compensation pour la résiliation du controversé contrat des compteurs d'eau, le plus important de l'histoire de la métropole.

L'imposant document de plus de



1000 pages a été remis au contentieux de la Ville lundi matin.

Le maire Gérald Tremblay avait annulé l'important contrat à la suite de la publication du rapport du vérificateur général, à l'automne, qui relevait de nombreuses irrégularités dans le contrat, qui était trop gros et trop cher selon lui.

Le porte-parole du consortium, Pierre-Yves Beauchemin, estime que la somme de 33,8 M\$ est «strictement conforme aux stipulations du contrat», qui s'élevait à

plus de 350 M\$. Il prévoyait notamment l'installation de 30 000 compteurs dans les industries, commerces et institutions (ICI) de Montréal.

Du côté de la ville, on nie devoir payer une facture de pénalité dix fois plus élevée que celle anticipée en se basant sur le 1% de la valeur du solde du contrat non encore exécuté.

«On savait qu'il y aurait des frais pour les travaux et les équipements déjà fournis. Nous n'avons jamais dit que l'on s'attendait à payer seulement 3 M\$», dit Darren Becker, du cabinet du maire et du comité exécutif de la Ville.

Facture à l'étude

Le consortium, formé des firmes Dessau-Soprin et Simard-Baudry, base sa réclamation sur trois éléments.

Le gros morceau est une somme de plus de 28 M\$ demandée pour couvrir la valeur des services rendus et des équipements et biens fournis avant la prise d'effet de l'avis de résiliation, explique M. Beauchemin.

Un montant de près de 3 M\$ s'ajoute à la réclamation pour les dépenses et frais encourus. Il faut aussi additionner au total un autre 3 M\$ environ représentant le 1% sur la valeur du solde du contrat

non encore exécuté. «Nous avons vraiment suivi ce que le contrat disait», indique M. Beauchemin.

Pour l'instant, la Ville de Montréal reste prudente dans ses commentaires. «Nous avons reçu un document volumineux. Nous devons d'abord prendre le

temps de le regarder avant de se prononcer», indique M. Becker.

Trop cher, dit l'opposition

Du côté des partis d'opposition à l'hôtel de ville de Montréal, on estime que la facture est beaucoup trop salée.

«D'un côté, l'administration Tremblay demande à tous les services de la Ville de couper dans leur budget pour un montant global de 50 M\$. Pourtant,

à cause de la négligence de l'admi-

nistration Tremblay dans le dossier des compteurs d'eau, les Montréalais devront encore payer pour les erreurs de cette administration», dit la chef de l'opposition officielle Louise Harel, soulignant que les 34 millions de dollars réclamés par GENIeau représentent un montant supérieur à la dotation de six des 19 arrondissements de la Ville de Montréal, soit Outremont, Anjou, Lachine, Île-Bizard - Sainte-Geneviève, Pierrefonds-Roxboro et Verdun.

Richard Bergeron, chef de la deuxième opposition officielle, souhaite que l'intégralité de la demande de réclamation soit remise aux partis d'opposition dans les plus brefs délais. «Je considère cette demande comme une simple base de discussion. L'objectif est de clore ce dossier une fois pour toutes au plus faible coût pour les Montréalais.

«Si nous n'arrivons pas à nous entendre, il faudra aller devant les tribunaux. Ça permettrait peut-être de faire la lumière sur certaines choses, faute d'avoir une enquête publique sur le monde municipal», ajoute le chef de Projet Montréal.



Gérald Tremblay avait annulé le contrat des compteurs d'eau à la suite du rapport du vérificateur général. PHOTO D'ARCHIVES LUC LAFORCE

Amir Khadir a payé la caution du militant Jaggi Singh

QUÉBEC – Le député Amir Khadir de Québec solidaire a payé une caution de 10 000\$ pour faire libérer le militant altermondialiste montréalais Jaggi Singh, incarcéré dans la foulée des manifestations entourant le G20.

Mathieu Boivin

boivinm@ruefrontenac.com

M. Khadir s'est rendu à Toronto, lundi, pour aller porter secours à cet «ami» qu'il connaît depuis plus de 10 ans. «Je ne partage pas toutes les opinions et les façons de faire de M. Singh et de ses camarades, mais je les connais assez pour savoir que ce ne sont pas des gens violents ou qui encourageraient d'autres personnes à la violence», a-t-il expliqué.

Le seul élu de Québec solidaire à l'Assemblée nationale a ainsi allongé 5000\$ (de son propre argent, a-t-il assuré) et obtenu d'une professeure en travail social de l'Université McGill qu'elle dépose les autres 5000\$ requis pour cautionner Jaggi Singh. L'homme de 39 ans devra revenir devant un tribunal torontois le 23 août.

«Je suis là pour protéger le droit constitutionnel à la manifestation pacifique, a précisé le député de Mercier. Sans présumer de ce qui

ressortira des procédures judiciaires, je crois que la dissidence a ses droits en démocratie et qu'il faut réagir devant les arrestations arbitraires, surtout lorsqu'elles sont liées à la province d'origine des gens.»

Profilage anti-québécois

Rappelons que plusieurs militants arrêtés disent avoir fait l'objet, lors de la fin de semaine du 7 juillet, d'un profilage anti-québécois de la part des forces policières fédérales et ontariennes. Au total, ce sont plus de 1000 arrestations qui ont été effectuées par les autorités en marge du sommet du G20.

Amir Khadir - qui estime «ne faire que son devoir» en aidant M.

Singh, mais a cru bon d'émettre un communiqué pour ébruiter son geste - affirme par ailleurs qu'il aurait été de la responsabilité du premier ministre Charest de défendre vigoureusement les droits des Québécois qui ont été arrêtés et incarcérés à Toronto.

«N'importe quel chef d'État qui voit ses citoyens profilés sur une base ethnique aurait protesté et demandé des éclaircissements, a-t-il analysé. Il me semble que ça aurait été le minimum. Mais M. Charest est tellement à l'écoute des amis du PLQ qui veulent des contrats qu'il n'a plus de temps pour aider ses concitoyens qui ont des ennuis.»

Festival de musique émergente

Grosses pointures et nouveaux talents

Fidèle à son habitude, le Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue proposera, du 2 au 5 septembre, une programmation mettant en vedette à la fois de nouveaux talents et des artistes de renom.



D'un côté, les festivaliers auront droit à plusieurs artistes déjà bien connus, dont Pierre Lapointe, Tricot Machine, Vulgaires Machins, Damien Robitaille, Martha Wainwright, Karkwa, Fred Fortin et Pascale Picard Band (qui présentera sûrement de nouvelles compositions). De l'autre, ils pourront découvrir, si ce n'est déjà fait, Salomé Leclerc, Ariel, Jesuslesfilles, Gigi French et Alex Nevsky (qui en profitera pour lancer son premier album).

En tout, le FME recevra une soixantaine d'artistes qui fouleront l'une des nombreuses petites salles et scènes extérieures de Rouyn-Noranda. Ces artistes auront une fois de plus la chance de se produire sous les yeux d'une vingtaine de décideurs européens de l'industrie de la musique, ce qui pourrait leur ouvrir des portes de l'autre côté de l'océan.

Départ rock et finale en douceur

Les festivités débuteront le 2 sep-



Les festivaliers auront la chance de découvrir Salomé Leclerc. PHOTO D'ARCHIVES

tembre avec un concert extérieur mettant en vedette Ariel, La Descente du Coude, Vulgaires Machins et Pascale Picard Band.

Les jours suivants, les 5 à 7 seront animés par Salomé Leclerc, Dominique Pétrin, Damien Robitaille, Émilie Clepper, Le Carabine, La patère rose, Le Husky, Alex Nevsky et Bernard Adamus. Les organisateurs ont également pensé aux talents régionaux en invitant Sébastien Greffard, Michèle O. et Chantal Archambault.

Les soirées se poursuivront avec

des artistes québécois tels We Are Wolves, Parlovr, The Peelies, The Besnard Lakes, Bateau Noir et Le MATOS. Côté international, on aura droit à High Tone, GaBLÉ, Chapelier Fou, Le Catcheur et la Pute, Melvins et Howe Gelb, pour ne nommer que ceux-là. Quant aux nuits électro, elles mettront en vedette Misteur Valaire, PoMpe Tes PiPés et Oxia, tandis que Otarie, The Gulf Stream, Lunice et NROTB se joindront à la célébration rouynorandienne du Pknic életronik. Les soirées métal seront de retour

avec Black Bomb A, Obsek, Neuraxis et Beneath the Massacre. De leur côté, Anodajay, Samian, Koriass et Dramatik viendront célébrer l'étiquette hip hop 7e ciel Records, basée dans la région.

Pierre Lapointe assurera seul au piano le spectacle de clôture de l'événement, qui en sera à sa huitième présentation.

Les passeports et forfaits touristiques seront en vente à compter du 14 juillet. Il sera possible de se procurer des billets à l'unité dès le 9 août.

Construction

Pas de règlement prévu avant les vacances

Les 150 000 travailleurs de la construction vont prendre leurs traditionnelles vacances, à la mi-juillet, sans avoir en poche une nouvelle convention collective, prévoit le négociateur syndical Donald Fortin.



«Les possibilités sont très minces d'en venir à un règlement négocié (au cours des prochains jours)», précise le leader syndical en entrevue à Rue Frontenac.

La négociatrice patronale Lyne Marcoux, de l'Association de la construction du Québec (ACQ), abonde dans le même sens : «Il n'y aura pas de règlement avant les vacances.»

«Il n'y a pas de rupture mais nous ne prévoyons pas nous revoir avant le 4 août», a-t-elle confié lundi à RueFrontenac.com.

Elle ne cache pas que les négociations engagées avec les syndicats sont «difficiles» et qu'il faut «remettre en question des primes improductives», dans le secteur industriel.

De son côté, Donald Fortin maintient que les syndicats «travaillent toujours sur des pistes de solutions», fait valoir le directeur général du Conseil provincial (International) des métiers de la construction et porte-parole de l'Alliance syndicale



«Sur les chantiers, en raison de la chaleur accablante des derniers jours, tout tourne au ralenti. On est déjà en mode vacances», reconnaît Donald Fortin. PHOTO D'ARCHIVES YVAN TREMBLAY

qui regroupe tous les syndicats de l'industrie.

Refroidi

Cela ne signifie pas cependant que le ton s'est refroidi à la table des négociations en ces temps de canicule.

«On se parle. On est encore capables de discuter. On n'est pas en train de s'arracher la tête», dit le syndicaliste dans son langage coloré.

Les syndicats et les associations patronales ont déjà brandi la menace de recourir à la grève (pour les syndiqués) et au lock-out (pour les patrons), si jamais les discussions n'aboutissaient pas.

«Pour l'instant, il n'est pas question de déclencher la grève. De toute manière, sur les chantiers, en raison de la chaleur accablante des derniers jours, tout tourne au ralenti. On est déjà en mode vacances», reconnaît Donald Fortin.

Il y a quelques jours, il avait montré son impatience devant la lenteur des négociations. Il ne cache pas que les associations patronales – en particulier l'Association de la construction du Québec (ACQ) – ont laissé planer la menace de cadenasser les chantiers.

«Mais il semble que les patrons aient mis leur projet de lock-out

dans le congélateur», dit-il, ironique.

Il est intéressant de voir la position de l'ACQ sur son blogue de négociations. Les conventions collectives des travailleurs sont échues depuis le 30 avril 2010. Le syndicat calcule que chaque mois qui passe prive les syndiqués de revenus totaux de 20 millions de dollars.

Début août, quand ils vont reprendre possession de leur coffre à outils, les travailleurs en seront à leur troisième mois sans contrat de travail. Les pertes globales atteindront alors 60 M\$, suivant le raisonnement mathématique des «économistes» du milieu syndical.



Ubisoft se réjouit du succès du jeu vidéo Splinter Cell: Conviction, vendu à environ 1,9 million d'exemplaires. PHOTO COURTOISIE UBISOFT

Bon trimestre pour Ubisoft Montréal

La société française Ubisoft a dévoilé aujourd'hui les résultats financiers de son premier trimestre, qui fait la part belle aux jeux produits par son studio de Montréal.



Les revenus de la société ont atteint 160 millions d'euros, soit 93 % de plus que le même trimestre l'an dernier, particulièrement mauvais, mais encore 9 millions d'euros de moins qu'il y a deux ans.

Le résultat surpasse la prévision de l'entreprise, qui tournait aux environs de 145 millions d'euros.

Plus important pour les observateurs montréalais, Ubisoft attribue ce surplus par rapport aux prévisions à une bonne performance de Splinter Cell: Conviction, lancé au

début avril et dont environ 1,9 million d'exemplaires ont trouvé place sur les tablettes des magasins (environ 70 % ont été effectivement vendus à des clients jusqu'à présent).

Le PDG d'Ubisoft, Yves Guillemot, a qualifié cette performance de «solide», rappelant que le jeu n'est disponible que sur une seule plateforme et qu'elle a été réalisée dans un marché difficile.

Le communiqué d'Ubisoft félicite également Assassin's Creed 2 et Avatar. Ces trois derniers jeux ont été produits à Montréal.

Dans le cas d'Avatar, lancé en décembre dans la foulée du film de James Cameron, il est intéressant de noter que le jeu a d'abord connu un lent départ. Il a depuis décollé, au point de dépasser aujourd'hui les 3 millions d'exemplaires vendus, une excellente performance.

Il ne faudrait pas non plus négliger l'apport significatif de Just Dance sur Wii, produit à Paris, dont les ventes dépassent maintenant les 3,7 millions d'exemplaires, ce qui en fait le plus grand succès à vie pour un éditeur autre que Nintendo sur la Wii, selon ce qu'a indiqué en conférence téléphonique Yves Guillemot.

En contrepartie, un autre projet montréalais, Prince of Persia: The

Forgotten Sands, lancé au début juin, a connu des ventes décevantes, de l'avis même d'Ubisoft.

Assassin's Creed: autre succès en vue

Enfin, la société a indiqué que les préventes du jeu Assassin's Creed Brotherhood, le prochain opus de sa très populaire série prévu pour l'automne, sont en

avance de 20 % sur celles de l'édition précédente, Assassin's Creed 2, dont plus de 8,8 millions d'exemplaires ont déjà trouvé preneur.

Ce prochain opus est réalisé conjointement à Montréal (solo) et Paris (multijoueurs).

Le volet multijoueurs s'est d'ailleurs mérité le titre de meilleur jeu multijoueurs en ligne lors de l'exposition E3, tenue en juin.

SNC-Lavalin en Alaska

SNC-Lavalin a annoncé lundi matin qu'elle avait conclu un contrat avec la Chugach Electric Association, le plus important service public d'électricité de l'Alaska, pour la conception et la construction d'une centrale thermique à Anchorage, en Alaska.

Écrit par RueFrontenac.com

La société montréalaise est notamment chargée d'effectuer les travaux d'ingénierie ainsi que le reliquat de l'approvisionnement et la construction de la centrale thermique au gaz naturel à cycle combiné de 183 MW.

«L'équipe de l'Énergie thermique de SNC-Lavalin occupe une place de premier plan aux États-Unis dans le

domaine des projets de cogénération et de carburant alternatif. Nous emploierons les meilleures pratiques et les méthodologies que nous avons mises au point (...)» a déclaré Patrick Lamarre, vice-président directeur, Groupe SNC-Lavalin inc.

Selon SNC-Lavalin, les travaux ont déjà débuté et le projet devrait être achevé d'ici la fin de 2012.

LCF

Des étoiles malgré la défaite

Comme quoi au football les exploits individuels passent après le travail d'équipe. Nos trois meilleurs joueurs de la deuxième semaine dans la Ligue canadienne de football ont subi la défaite.



SERGE VLEMINCKX

vleminkxs@ruefrontenac.com

Le quart des Blue Bombers de Winnipeg, Buck Pierce, est notre gagnant du ballon d'or. Il a terminé avec le meilleur pourcentage de passes tentées/complétées, 71,4%, le plus haut total de verges gagnées, 366, et 3 passes de touché.

Pierce a également pris ses jambes à son cou, terminant la rencontre avec 103 verges de gains au sol.

Seulement deux athlètes ont gagné plus de 100 verges au sol lors du deuxième week-end, l'autre étant le demi Cory Boyd, des Argonauts de Toronto, avec 109.

Après les deux premières semaines d'activités, Pierce occupe le cinquième rang chez les porteurs de ballon. D'ailleurs, trois des dix pre-

miers dans la colonne des gains au sol sont des quarts.

Le ballon d'argent va au spécialiste des retours de bottés des Tiger-Cats de Hamilton, Mark Thigpen. À son tout premier match à vie dans la Ligue canadienne, il avait marqué deux touchés sur des retours de bottés d'envoi et de placement ratés.

Le week-end dernier, il a complété la triple couronne avec un touché sur un retour de botté de dégagement d'une distance de 93 verges. Il a également inscrit un autre majeur en captant une passe de 33 verges.

Décidément, on ne s'en sort pas cette semaine. Notre ballon de bronze a lui aussi perdu son match. Il s'agit du receveur de passes des Eskimos d'Edmonton, Kelly Campbell. Reluisante performance avec 7 passes captées pour 170 verges, la deuxième meilleure prestation depuis le début de la saison par un receveur de passes.

Le ballon dégonflé à DeAngelis

Le ballon dégonflé est remis au botteur de précision des Tiger-Cats de Hamilton, Sandro DeAngelis.

À titre de joueur autonome, il quitté les Stampeders de Calgary

pour se joindre aux Tiger-Cats. La raison évoquée : à ses yeux, les gros chats de Hamilton représentent l'équipe de l'avenir. Samedi, face à ses anciens coéquipiers des Stampeders, il a fait patate. Performance atroce.

On vous rappelle la marque finale : 23 à 22 en faveur des Stampeders.

Le vétéran botteur a d'abord raté, sans raison, une tentative de placement de 35 verges. Résultat : un seul point au tableau plutôt que trois.

Puis à mi-chemin au troisième quart, la marque était de 19 à 13 en faveur des siens lorsque DeAngelis a raté, encore là sans raison, un placement de 42 verges.

Deon Murphy a ramené le ballon sur une distance de 100 verges. Un jeu plus tard, Henry Burris rejoignait Nik Lewis dans la zone des buts pour le touché. Plutôt que de mener 22 à 13, les Tiger-Cats se retrouvaient derrière 20 à 19.

Ce qui ramène le vieux débat : on aimerait savoir le nombre de fois où un botteur de précision a fait perdre son équipe par rapport aux fois où il l'a fait gagner?

Dominic Picard avant Étienne Boulay

J'entends déjà les protestations des partisans d'Étienne Boulay. Avec huit plaqués et une interception, que veut-on de plus? Je suis déchiré, mais voici pourquoi j'ai choisi le

centre de la ligne offensive des Argonauts de Toronto, Dominic Picard.

L'ancien du Rouge et Or de l'Université Laval s'est d'ailleurs attiré les louanges des commentateurs du réseau TSN pour sa performance électrisante.

Au tout début du deuxième quart, la marque est de 9 à 0 pour les Argonauts. Ces derniers sont à la ligne de 35 verges des Blue Bombers avec un premier essai. Picard ouvre une brèche géante au milieu de la ligne défensive, le demi Cory Boyd s'y glisse et court sur 24 verges. Deux jeux plus tard, c'est le touché de Boyd grâce à un plongeon d'une verge; la marque alors est de 16 à 0.

La journée de Picard n'était pas terminée.

Les Argos sont à la ligne de 28 verges des Bombers, la marque est de 33 à 27 en faveur des gars de Toronto. Premier essai, on y va au sol. Que ne voit-on pas le gros Dominic tasser un rival; l'ouverture en plein centre est béante, et Boyd se faufile pour franchir 18 verges.

Deux jeux plus tard, c'est le placement. Toronto se retrouve en avant par neuf points à 13:15 minutes du dernier quart. Un coussin important puisque sur la série suivante, Winnipeg a inscrit le touché.

Les Argonauts ont tenu le coup, mettant fin à une série de neuf défaites consécutives.

L'attaquant Roberto Brown libéré par l'Impact

À trois jours de l'ouverture de la période des transferts, l'Impact de Montréal a libéré l'attaquant panaméen Roberto Brown.

Écrit par RueFrontenac.com

«Nous avons bien analysé la situation avant de prendre cette décision», a déclaré Nick De Santis, directeur technique de l'équipe, par voie de communiqué.

«Il a rendu de précieux services à l'Impact dans le passé, poursuit-il, mais il ne répondait pas aux attentes, et on doit aussi penser à l'avenir de l'équipe. Mais les succès de l'équipe ne sont pas seulement dus aux performances de Roberto Brown.»

Un seul but cette année

Âgé de 32 ans, Brown en était à sa quatrième saison dans l'uniforme de l'Impact.

En 2009, il a contribué au troisième championnat des séries de l'équipe, méritant le titre de joueur le plus utile de la série finale contre Vancouver.

Cette année, il n'a toutefois inscrit qu'un but en 12 rencontres.

L'Impact, qui a encaissé un cuisant revers de 3 à 0 samedi dernier contre Saint Louis, la pire formation du circuit, disputera son prochain match mercredi contre les RailHawks de la Caroline au stade Saputo.



PHOTO MARTIN BOUFFARD

Une finale du Mondial **décevante**

Ce fut un beau dimanche de télé pour les amateurs de sport. Trois événements m'intéressaient grandement: la finale de la Coupe du monde de soccer entre l'Espagne et les Pays-Bas, le match Alouettes-Eskimos et le Grand Prix d'Angleterre.



Étrangement, c'est l'événement le plus attendu des trois qui m'a le plus laissé sur mon appétit. Le spectacle offert par les joueurs espagnols et néerlandais n'a pas été à la hauteur des attentes. Ce n'était pas un beau match de soccer.

Ce n'est pas la première fois que ça se produit dans le sport, que la finale soit moins captivante que les rencontres de demi-finale ou de quart de finale.

Oui, il y avait beaucoup d'intensité sur le terrain mais ce fut un festival de fautes et de coups bas.

Les joueurs néerlandais ont décidé de miser sur la rudesse et sur l'intimidation dans l'espoir de gagner ce titre mondial qui leur a toujours échappé. Par moments, ça «brassait» autant que lors d'un match de hockey!

Pas facile d'arbitrer ce genre de match

L'arbitre Howard Webb, pourtant l'un des plus réputés, en a eu plein les bras, multipliant les cartons jaunes (un record de 14) avant de sortir un rouge devant le défenseur John Heitinga en prolongation. On a senti qu'il ne voulait pas influencer l'issue du match et qu'il s'est retenu pour ne pas sévir davantage.

Il me semble que ça ne devrait pas se passer comme ça en finale. L'arbitre a aussi fermé les yeux sur certaines infractions des Espagnols en prolongation, ce qui a soulevé l'ire de leurs rivaux.

Mais bon, l'Espagne a fini par gagner cette guerre de tranchées par la marque de 1 à 0 grâce à un beau but d'Andrés Iniesta avec quatre minutes à jouer en prolongation. Ouf! Il aurait été dommage que la fi-

nale se décide une fois de plus par une séance de tirs au but, comme cela avait été le cas lors de la Coupe du monde de 2006. Cette méthode pour déterminer un champion est si illogique.

Si Iniesta a joué les héros avec son but, j'ai surtout été impressionné par la performance du gardien Iker Casillas, qui a démontré beaucoup de sang-froid en bloquant un tir d'Arjen Robben, qui se retrouvait seul devant lui.

Cette victoire de l'Espagne, déjà championne d'Europe, est populaire parce que la meilleure équipe a triomphé à la fin d'un long et épuisant tournoi. C'est une bonne chose pour le sport. Et on les aime bien, les Espagnols. Ils nous ressemblent. Ils aiment faire la fête!

La revanche de Mark Webber

Avant le match de soccer, j'ai suivi avec intérêt le Grand Prix de formule 1 de Grande-Bretagne parce que j'avais hâte de voir comment Mark Webber allait réagir au lendemain de l'affront que son patron lui a fait.

L'Australien n'a pas digéré le fait qu'on ait retiré l'aileron avant de sa monoplace, constitué d'un nouveau composant plus performant, avant la séance de qualification de samedi, pour le céder à son jeune co-équipier Sebastian Vettel.

Se disant avec raison défavorisé, Webber a savouré une belle re-

vanche en connaissant un départ canon. Il a gagné habilement sa bataille avec Vettel dans le premier virage et il a ensuite filé vers une victoire pleinement méritée. Il a piloté avec le couteau entre les dents, pour reprendre une expression qu'aimait bien utiliser Jacques Villeneuve.

J'ai bien aimé la réaction de Webber une fois qu'il a franchi la ligne d'arrivée. Il a lancé sur les ondes de la radio, à l'équipe qui le félicitait pour sa victoire: «Pas mal pour un pilote numéro 2!»

Et vlan! En plein dans les dents. La remarque ne pouvait être plus assassine. L'écurie Red Bull se retrouve de nouveau en gestion de crise et voilà que le prochain Grand Prix se tiendra sur les terres de Vettel, en Allemagne. Ça promet!

Ces batailles entre pilotes de la même écurie font le bonheur des amateurs de la F-1 cette année.

On ne s'ennuie pas avec les Alouettes

Le meilleur spectacle de la journée, on l'a eu en soirée avec le match entre les Alouettes et les Eskimos d'Edmonton. Les nombreux amateurs de la NFL qu'on retrouve au Québec aiment bien dénigrer le football canadien, mais force est d'admettre que le spectacle offert par les Alouettes est rarement moche.

Les deux premières rencontres de la saison 2010 m'ont gardé assis sur le bout de mon fauteuil, tellement c'était captivant. En Saskatchewan, les Alouettes semblaient se diriger

vers une victoire facile lorsque la défense s'est effondrée en deuxième demie. La prolongation a donné lieu à du jeu complètement fou.

À Edmonton, ce fut le scénario inverse et ce sont les Alouettes qui ont effectué une superbe remontée victorieuse en deuxième demie. Si l'attaque des «Moineaux» a été suffisamment productive, ce fut de nouveau difficile à la défense, surtout du côté de la ligne tertiaire, jusqu'à ce que les choses se replacent au quatrième quart.

Les Eskimos auraient pu facilement remporter ce match dimanche soir, s'ils avaient été le moins opportunistes. Trois fois, ils ont été arrêtés à la porte des buts et ils ont dû se contenter de placements. Et deux receveurs, Kelly Campbell et Fred Stamps, ont échappé des passes faciles de Ricky Ray qui auraient été bonnes pour des touchés.

Les Alouettes l'ont échappé belle parce qu'ils auraient facilement pu se présenter vendredi soir au domicile des Lions à Vancouver avec une fiche de 0-2. Pour votre information, la dernière victoire des Alouettes à Vancouver remonte au 31 août 2000.

Avec seulement quatre jours de répit et avec quelques blessés dans la formation, la tâche ne sera pas facile pour l'équipe de Marc Trestman.

La rencontre sera disputée dans un stade temporaire érigé sur le site de l'ancien Empire Stadium, le BC Place étant en rénovations. C'est peut-être le changement de décor dont les Alouettes ont besoin pour enfin savourer la victoire à Vancouver!



L'entraîneur de l'équipe espagnole, Vicente del Bosque, et ses joueurs, dont le capitaine Iker Casillas, tenant le précieux trophée, ont fait une rentrée triomphale à Madrid lundi. PHOTO REUTERS